6 Société et Culture

Sécurité sociale/Clôture des négociations tripartites sur la branche vieillesse, hier

L'âge de la retraite proposée à 63 ans

F.S.L.

Libreville/Gabon

C'est l'une des nouvelles ayant sanctionné la tenue, depuis le 30 octobre dernier à la Chambre de commerce de Libreville, des assises entre représentants de l'administration publique, des confédérations patronales et syndicales au sujet de la revalorisation des paramètres de calcul de la pension-retraite.

LES lampions se sont éteints hier, vendredi, à la Chambre de commerce de Libreville, sur les négociations tripartites (Etat-Patronat-Syndicats) au sujet de la branche vieillesse. Entamées le 30 octobre dernier en présence du Premier ministre, Emmanuel Issoze, ces assises étaient organisées par le



Le ministre d'Etat à la Protection sociale, Paul Biyoghe Mba, procédant à la clôture des négociations tripartites sur la branche vieillesse.

ministère de la Protection sociale, en collaboration avec la CNSS (Caisse nationale de sécurité sociale), la Cnmags (Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale), la CPPF (Caisse des pensions et des prestations familiales des agents de l'Etat) et du Fnas (Fonds national d'aide sociale). Avec pour objectif de parvenir à harmoniser les points de vue de toutes

les parties à ces travaux sur de nouveaux paramètres de calcul de la pension, de manière à garantir des lendemains moins douloureux aux retraités, et de procéder au toilettage de notre régime de sécurité sociale, vieux de plus 40 ans.

L'une des grandes annonces de cette rencontre est l'âge de départ à la retraite, tant au secteur public que privé, qui a été



Salle comble à la clôture des travaux.

de manière proposé consensuelle à 63 ans, et la durée d'immatriculation à 25 ans.

Pour le ministre d'Etat en charge de la Protection sociale, Paul Biyoghe Mba, l'actualisation de ces paramètres s'impose par la nérevalorisation de la retraite. « Ceci pour le bien de nos compatriotes qui ont vu leurs pouvoirs d'achat se dégrader significativement au fil des ans. Une situation qui les expose à une plus grande *précarité*», a-t-il déclaré. En présence, notamment, de son ministre délégué Ndoutoume Jonathan Ngome, et du directeur général de la CNSS, Dr Nicole Assélé, le membre du gouvernement a souligné toute la disponibilité de l'Etat à apprécier l'ensemble de ces propositions dans leur ensemble.

63 ans

30 ans

15 ans

dernière solde

cotisations

de l'agent

mille F.CFA

solde de base

1 million 122

de base avant la

à partir de 10 ans de

Ici et ailleurs

•Agir pour le Gabon Dr Alphonse Louma re-



Le Dr Alphonse Louma a été reconduit à la tête de l'Organisation non gouvernementale (ONG) de lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme, "Agir pour le Gabon". C'était au cours d'une assemblée générale organisée à la Chambre de commerce de Libreville, samedi dernier. Cette rencontre marquait également la célébration des 23 ans d'existence de cette ONG. Occasion pour ses responsables de faire le bilan des activités menées durant cette période, et d'imaginer des scenarii pour la redynamisation de son fonctionnement. L'on retiendra qu'en 23 ans, les principaux événements qui ont marqué l'engagement de l'ONG ont été l'animation des campagnes d'information et de sensibilisaau sein établissements scolaires et universitaires. Le président reconduit a saisi cette opportunité pour saluer le dévouement et l'esprit de sacrifice des acteurs de "la vraie so*ciété civile gabonaise".* Avant de s'approprier cette célèbre citation de l'Afro-Américain Malcolm X : « si vous ne vous levez pas pour quelque chose, vous tomberez pour n'importe quoi.» Une manière d'appeler l'ensemble des Gabonais à se lever pour combattre la pauvreté, l'alcoolisme et la toxicomanie. Car, « refuser de le faire, c'est prendre le risque pour soi ou pour ses proches, d'être un jour victime d'un braqueur affamé, d'un conducteur ivre ou d'un drogué en pleine crise», a conclu le Dr Alphonse Louma.

Paramètres de calcul de la pension-retraite

Secteur privé

Age de départ à la retraite Durée d'immatriculation **Durée d'assurance maximum** Durée minimum d'assurance Salaire de référence Retraite proportionnelle

Taux de remplacement

Assiette de cotisations Plafond mensuel soumis à cotisations : Taux de cotisations

63 ans 25 ans 25 ans 15 ans 5 dernières années à partir de 15 ans de cotisations inchangée 2,5 millions FCFA

9,5% dont part patronale 5,5% à compter de janvier 2018, puis 6% à par tir de 2020. Et la part salariale à 4%

50%

Indexation des pensions à l'inflation : à partir de 2025

6 000 F.CFA/mois Taux de cotisations des gens de maison : décroissance linéaire jusqu'à 15% des cotisa-Frais de gestion : tions à l'horizon 2025.

Secteur public

Age de départ à la retraite Durée d'assurance maximum Durée minimum d'assurance Salaire de référence

Retraite proportionnelle

Assiette de cotisations Plafond mensuel soumis à cotisations :

Taux de cotisations

23% dont part pa tronale 16% à compter de janvier 2018, part salariale 7%, puis 8% dès l'autonomisation effective de la Caisse de pensions et de prestations familiales (CPPF).

Taux de remplacement minimum maximum compris entre 70% et 75% à la date effective de l'autonomisation de la CPPF.

Indexation des pensions à l'inflation à partir de 2025 inférieurs ou égaux à Frais de gestion

15% des cotisation conformément aux recommandations de la Ci-pres (Conférence inter-africaine de la pré voyance sociale).

Éducation/Circonscription scolaire Libreville-Est/Atelier de renforcement des capacités

Les directeurs d'écoles à l'école du management



Les formateurs, dont le chef de la circonscription scolaire, M. Moussavou Moussavou (d), à l'ouverture des travaux.

F.B.E.M

Libreville/Gabon

LES directeurs d'écoles privées laïques de la circonscription Libreville-Est sont, depuis hier, à l'école du management,. Et ce, iusqu'à ce samedi. Cet atelier de renforcement de capacités organisé à leur endroit par le ministère de l'Éducation nationale se déroule à l'école publique de Mont-Bouët 1 (Sorbonne). Sous la supervid'inspecteurs sion formateurs, avec à leur tête le chef de la circonscription scolaire concernée, M. Moussavou Moussavou. M. Moussavou Mussavou a placé cet atelier dans le cadre "du programme des actions annuelles de performance" arrêté par leur tutelle, "dans son objectif n°2 décliné ainsi : mettre en place un dispositif rationnel de suivi des apprenants et de gestion des ressources humaines d'ici la fin de l'année 2018".

Occasion pour ce dernier et



son équipe, de revenir sur des points tels que "Le rôle du directeur d'école", comment ce responsable doit-il "s'acquitter avec régularité de ses tâches pédagogiques et administratives". Ou encore, la manière pour un directeur d'école de "faire participer toutes les composantes du milieu scolaire à la vie de *l'établissement*". Tout un programme, que la trentaine de participants avait visiblement hâte de parcourir. Interrogé sur l'opportunité d'une telle formation à l'endroit des directeurs d'écoles publiques, le chef de la circonscription scolaire a confié à l'Union qu'une formation similaire destinée au public est prévue.

Tabagisme

Le pape interdit la vente de cigarettes au Vatican

Le pape François a décidé d'interdire à partir de 2018 les ventes de cigarettes dans le magasin détaxé où les employés du Vatican peuvent faire eurs courses. "La raison est très simple: le Saint-Siège ne peut pas contribuer à une activité qui affecte clairement la santé des gens", a expliqué, jeudi, le porte-parole du Vatican, Greg Burke, dans un communiqué. "Aucun profit ne peut être légitime s'il met des vies en danger", a-t-il ajouté, en reconnaissant, mais sans donner de chiffres, que les cigarettes vendues à prix réduit représentaient "une source de revenus pour le Saint-Siège".

Rassemblés par SNN